



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E73147

VALABLE JUSQU'AU 04/06/2027

ÉDITÉ LE

27/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/2004

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/06/2019  
100 000

Raison sociale : FROID TOLOSAN

22 BIS RUE ST LAURENT  
31270 VILLENEUVE TOLOSANE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOULOUSE

Téléphone : 05 61 92 15 91

Fax : 05 61 41 22 68

Portable : 07 70 86 76 74

Siret : 452 542 061 00018

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7143469

Site Internet : <http://www.froid-tolosan.fr>

E-mail : [contact@froid-tolosan-31.com](mailto:contact@froid-tolosan-31.com)

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5377365304

Responsabilité légale :

CHAUVET FRANCK PRÉSIDENT / CHAUVET MARIANNE DIRECTRICE GENERALE

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5377365304

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	29/01/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/01/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/05/2025
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	05/06/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/02/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	29/06/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.